

**RAPPORT DE MISSION DES ATELIERS DE VULGARISATION DU
RAPPORT ITIE EXERCICE 2018**

A POINTE-NOIRE ET DOLISIE



Pointe-Noire le 14 décembre 2021

Dolisie, le 17 décembre 2021

SOMMAIRE

I- Contexte et justification

II- Objectif général

II.1- Objectifs spécifiques

III- Résultats de la mission

III.1- Du Périmètre

IV- Structuration des ateliers

IV.1- Phase d'ouverture

IV.2- Phase des présentations suivies des questions –réponses et débats

2.1 Norme ITIE 2019 et sa mise en œuvre au Congo : Enjeux actuels et perspectives

2.2 Processus de validation ITIE en République du Congo (Résultats, les neuf (9) mesures correctives, la nouvelle approche de la validation).

2.3- Sensibilisation sur la Propriété réelle

2.4 Présentation du rapport ITIE 2018 : Données du rapport ITIE 2018

V- Observations et Suggestions

a- Observations sur les thématiques

b- Observations sur l'appui logistique aux ateliers

c- Suggestions sur les thématiques

d- Suggestions sur l'appui logistique du PRISP

Conclusion

I- Contexte et justification

La Banque mondiale a accordé un prêt de 40 millions USD au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de la gouvernance. Ce prêt, qui couvre la période de 2017 à 2022, soit 5 ans, est destiné à supporter les charges du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Les objectifs de développement du PRISP sont (i) améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques et (ii) renforcer la responsabilisation. Ces objectifs seront atteints en soutenant les efforts du gouvernement pour améliorer les recettes non pétrolières, renforcer la gestion des dépenses publiques et la gestion de l'administration publique, adopter le système de budgétisation des programmes et renforcer le mécanisme de reddition de comptes. De ce fait, les activités du PRISP se focalisent autour de trois (3) blocs de réformes à savoir :

Les réformes des finances publiques à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion de la dépense publique, l'appui à la mise en œuvre de la réforme du système de marchés publics et l'appui aux organes de contrôle ;

la réforme de l'Etat par l'élaboration d'un plan stratégique de la réforme de l'Etat, le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), la modernisation et fiabilisation de la gestion du personnel public et de la solde) et enfin la réforme sur la redevabilité.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le PRISP est structuré en quatre (04) composantes comme suit :

Composante 1. Renforcement de la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques

Composante 2. Renforcement de la gestion de l'administration publique

Composante 3. Amélioration des capacités des institutions de contrôle

Composante 4. Renforcement de la capacité de mise en œuvre du projet.

Le PRISP fait intervenir les structures bénéficiaires de sa mise en œuvre. Ceux-ci participent à travers les points focaux et les experts métiers à la préparation et à la présentation des fiches d'activités servant à l'élaboration des plans de travail et à

l'élaboration du budget annuel. Ils élaborent eux-mêmes leur projet de termes de références ainsi que les spécifications techniques. Ils participent également à la collecte des données concernant les suivis et l'évaluation des activités, l'élaboration des rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) et la production des indicateurs de performance du projet (PTBA).

Le PRISP qui s'adresse aux bénéficiaires des activités du projet a reçu et a examiné la demande du Comité National de l'ITIE pour organiser deux ateliers de communication dans les localités de Pointe-Noire et Dolisie respectivement, les 14 et 17 Décembre 2021, afin de permettre au public de ces localités de mieux connaître le contenu et la portée du rapport ITIE de l'exercice 2018.

II- Objectif général

L'objectif général des deux ateliers a consisté à informer les participants des deux localités sur le processus ITIE et à leur demander d'assurer le relai de l'information auprès des autres citoyens sur la portée et le contenu du rapport ITIE 2018, afin de susciter le débat public.

II.1- Objectifs spécifiques

Les ateliers se sont focalisés autour de quatre sous thèmes ci-après :

- Norme ITIE 2019 et sa mise en œuvre au Congo : Enjeux actuels et perspectives ;
- Processus de validation ITIE en République du Congo :
 - Résultats ;
 - Neuf (9) mesures correctives ;
 - Nouvelle approche de validation.
- Sensibilisation sur la Propriété réelle (exigence 2.5)
- Présentation du rapport ITIE 2018.

Le Comité National ITIE Congo était représenté à ces ateliers par :

a) Pour le Secrétariat Permanent :

- Florent Michel OKOKO ; Secrétaire Permanent de l'ITIE;
- Jean Claude MOUTOU, Chef de l'Unité technique ;
- Abel NGUEGNA, Responsable Juridique ;
- Fatou KAMARA, Responsable des relations extérieures ;
- Charlotte NGANGOULA ; Responsable chargée de la collecte de données.

b) Pour le Comité Exécutif :

- Christian MOUNZEO, Troisième Vice Président ;
- Brice MACKOSSO, membre du Comité National et du Conseil d'Administration International de l'ITIE ;
- Alma Parfaite ATTY BAYEBA, membre du Comité National ITIE, journaliste.

Pour réaliser cette mission, le Comité National a bénéficié de l'appui logistique du Projet de Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP/Banque Mondiale). A cette occasion, le PRISP était représenté par :

a) Atelier de Pointe-Noire

- Ferdinand DOUKAGA, Coordonnateur ;
- ONTSOUON Clovin Bozire Assen, Responsable Suivi Evaluation ;
- Aléda LEWO MASSAMBA, Auditrice Interne ;
- Borel MOUANDE, Responsable Administratif Financier et Comptable (RAFC) ;
- Raimond NTI, Responsable Communication (RCOM).

b) Atelier de Dolisie

- Borel MOUANDE, RAFC ;
- Raimond NTI, RCOM ;
- Maturin MAKAMBALA, Suivi Passation de Marchés (SPM).

III- Résultats de la mission

Toutes les activités ont été organisées sous la coordination du Secrétariat permanent. Ces activités ont donné lieu aux résultats suivants :

III.1- Du Périmètre

Les différentes invitations des entités représentées ont été élaborées par secteur extractif et forestier en fonction des délimitations effectuées par l'Administrateur indépendant BDO LLP dans le Rapport ITIE exercice 2018. Il s'agit notamment : Des sociétés pétrolières ; sociétés forestières et sociétés minières.

Les entités publiques collectrices des données rapportées ont également reçu les invitations (Cf liste des participants).

Certaines entités de l'administration publique, indirectement concernées dans le champ d'investigation de l'ITIE et des organisations de la société civile ont été également invitées.

Les ateliers des deux localités se sont déroulés suivant les phases ci-après :

- La phase d'ouverture marquée par des allocutions suivies d'une photo de famille ;
- La phase des présentations suivies des questions –réponses et débats et ;
- La Phase relative à la cérémonie de clôture.

IV- Structuration des ateliers

IV.1- Phase d'ouverture

Le mardi 14 décembre 2021, l'atelier de Pointe-Noire s'est tenu dans la salle de réunions d'Elais l'Hôtel. Sur cinquante (50) participants invités à cet atelier, 70% y ont répondu (Cf. liste en annexe). Cependant, on a noté avec regret l'absence des sociétés pétrolières et minières due certainement à la pandémie du covid 19 constatée dans ces entreprises.

L'atelier a commencé par une allocution du Directeur de Cabinet du Préfet du Département de Pointe-Noire, Mr Jean Louis BANTHOU précédée par celle du Coordonnateur du PRISP Mr Ferdinand DOUKAGA et du Secrétaire Permanent de l'ITIE Congo Mr Florent Michel OKOKO. Ils ont tous souhaité la bienvenue aux participants et ont manifesté leur profonde gratitude et remerciements.



Ils ont en suite montré l'importance de l'ITIE dans la gestion transparente et la bonne gouvernance des revenus issus des industries extractives et forestières en République du Congo. Enfin, ils ont souhaité que les travaux de l'atelier se déroulent dans les bonnes conditions.

Dans les mêmes termes, le vendredi 17 décembre 2021, l'atelier de Dolisie tenu dans la salle de réunions de l'hôtel Tarmac, a été ouvert par le Secrétaire Général de la Préfecture Monsieur Jean OYABA, précédé du mot de circonstance du troisième Vice-président du Comité National ITIE Congo, Mr Christian MOUNZEO qui a agité en

lieu et place du Secrétaire Permanent de l'ITIE, absent pour des raisons administratives.

Sur cinquante (50) participants invités à cet atelier, 110% y ont répondu (Cf. liste en annexe).

IV.2- Phase des présentations suivies des questions –réponses et débats

Les deux ateliers se sont focalisés respectivement autour de quatre sous thèmes indiqués ci-dessus. A la différence de Pointe-Noire, les deux derniers sous thèmes présentés à Dolisie ont été animés par Visioconférence.

2.1 Norme ITIE 2019 et sa mise en œuvre au Congo : Enjeux actuels et perspectives

Le premier sous thème a été animé par Monsieur Brice MACKOSSO qui a d'abord brièvement fait l'historique de l'ITIE et a en suite donnée la définition de celle-ci.

En effet, l'ITIE est un processus visant à promouvoir la transparence et une redevabilité accrues dans le secteur des industries extractives et forestières. L'ITIE qui a fonctionné sur la base des principes et critères, est actuellement régie par une norme qui intègre non seulement les principes mais aussi toutes les exigences pour sa mise en œuvre dans tous les pays membres. Ainsi, cet exposé a porté sur les douze principes et les sept exigences de la norme ITIE.

Concernant la norme ITIE 2019 lancée le 18 juin 2019, lors de la conférence mondiale de Paris, le présentateur s'est appesanti entre autres sur les changements, les avantages, les nouvelles règles relatives à la transparence des contrats, l'environnement, et l'égalité du genre.

La norme 2019 met en exergue les divulgations systématiques et la déclaration par projet qui garantissent la rapidité, la fiabilité et le caractère routinier des informations publiables. Contrairement aux rapports ITIE, elle présage d'autres procédures de vérification des données en substitution de la réconciliation des reportages ITIE (Cf. exigences 4.1 et 4.9).

2.2 Processus de validation ITIE en République du Congo (Résultats, les neuf (9) mesures correctives, la nouvelle approche de la validation).

Le deuxième sous-thème développé par Mr Christian MOUNZEO, a porté sur le processus de validation ITIE en République du Congo, notamment sur les différentes mesures correctives issues des conclusions de la deuxième validation ITIE du Congo et la nouvelle approche de validation ITIE. Les mesures correctives suivantes ont fait l'objet de commentaire :

- L'engagement de la société civile (Exig. 1.3)
- Le groupe multipartite (Exig. 1.4)
- L'octroi des licences et des contrats (Exig. 2.2)
- Participation de l'Etat (Exig. 2.6)
- Fourniture d'infrastructures et accords de troc (Exig. 4.3)
- Répartition des revenus provenant des industries extractives (Exig. 5.1)
- Dépenses sociales et environnementales par entreprise extractive (Exig. 6.1).
- Dépenses quasi budgétaires (Exig. 6.2)
- Débat public (Exig. 7.1).

Le présentateur a ensuite indiqué que les textes de l'ITIE ne sont pas figés. La validation est comme un outil de contrôle de la qualité des données. C'est une évaluation de la mise en œuvre des exigences de la norme. L'enjeu de ce jour est que le Congo doit subir sa troisième validation. Les première et deuxième validations ont permis au Congo d'accéder au statut de progrès significatif. La troisième validation est la seule occasion qui reste au Congo pour accéder au statut de progrès satisfaisant. Toutefois, le Congo est tenu de conserver son statut de pays conforme. La troisième validation portera sur les exigences de la norme ITIE 2019

Le deuxième point de l'exposé a consisté à informer l'auditoire sur la nouvelle méthode d'évaluation des progrès de mise en œuvre de l'ITIE par les pays membres. Il est noté que depuis avril 2021, tous les pays sont évalués selon un modèle de Validation qui décerne un score basé sur trois critères : « la transparence », « l'engagement des parties prenantes » et « les résultats et l'impact ».

Le processus de Validation s'attache désormais à recueillir les points de vue d'un large éventail de parties prenantes et récompense chaque pays en fonction de son efficacité et de sa durabilité dans la mise en œuvre de l'ITIE.

2.3- Sensibilisation sur la Propriété réelle

Le sous thème relatif à la Propriété réelle a été présenté par Monsieur Florent Michel OKOKO, Secrétaire Permanent de l'ITIE. L'accroissement sans cesse de certains fléaux comme : la corruption, le blanchissement des capitaux et autres à travers le

monde, ont conduit l'ITIE à mettre en place l'exigence 2.5 relatives aux Bénéficiaires Effectifs des Entreprises. La mise en œuvre de cette exigence remonte au 1^{er} janvier 2020.

En effet selon cette exigence, il est fait obligation aux pays mettant en œuvre l'ITIE de procéder à l'identification des Bénéficiaires effectifs des sociétés qui font une demande d'octroi ou de transfert de licence.

Pour une mise en œuvre efficace de cette exigence, le Congo a choisi un consultant pour mener une étude sur la Propriété Réelle.

L'objectif de cette étude consiste à proposer une note d'orientation permettant une divulgation systématique de l'identité des Propriétaires Réels des entreprises opérant dans les secteurs extractifs et forestiers en République du Congo. Elle exige également du Groupe multipartite d'évaluer les éventuels mécanismes existants afin de s'assurer que les informations publiées sur la Propriété Effective sont fiables et de convenir d'une approche garantissant que les entreprises veillent à l'exactitude des informations sur la Propriété Effective qu'elles fournissent.

A cet effet, un rapport de cette étude de cadrage a été produit et validé par la session du Comité National ITIE.

L'ITIE exige aussi que désormais les agents de l'administration publique considérés comme des Personnes Politiquement Exposées (PPE) divulguent de manière transparente les participations qu'ils détiennent dans de telles entreprises.

Ces informations seront accessibles à tous et publiées dans les Rapports ITIE et/ou dans les registres publics.

Mieux encore, le Congo par l'entremise de l'Agence Nationale d'Investigations Financières (ANIF) a élaboré un projet de loi relatif aux Bénéficiaires Effectifs.

Cette loi vise à la mise en place d'un registre d'identification des Bénéficiaires Effectifs des entreprises de même que le formulaire de déclaration des Bénéficiaires Effectifs.

A ce jour, le projet de loi est au niveau de la Cour Suprême pour avis.

2.4 Présentation du rapport ITIE 2018 : Données du rapport ITIE 2018

Le sous thème relatif à la Présentation du rapport ITIE 2018 a fait l'objet d'une sensibilisation sur le processus ITIE relatif aux données dudit rapport. Cette

sensibilisation a été faite par Monsieur Florent Michel OKOKO, Secrétaire Permanent de l'ITIE.

En effet, sur un total de 55 sociétés tout secteur confondu, 55% inscrites au périmètre de rapportage de l'Administrateur Indépendant n'ont pas déclaré. Le secteur forestier est particulièrement le maillon faible avec 74%. De même, Il a été mentionné un manque de fiabilité des données au niveau de certaines déclarations.

Cette sensibilisation a porté essentiellement sur le niveau de production pétrolière et de son partage. Ainsi, la part de la production pétrolière de l'Etat a représenté 28% en 2018; soit 33,8 Millions de Barils. Des prélèvements fiscaux sur cette quantité représentent un pourcentage de 13% repartis par prélèvements comme suit :

- Prélèvements au titre de remboursement de l'investissement de la CEC : 46%
- Prélèvements au titre des coûts d'exploitation de la CEC : 31%
- Parts de l'Etat directement commercialisées par la société Total E&P Congo : 13%
- Prélèvements Yanga/Sendji : 10%
- Prélèvement sur la Taxe maritime : 1%

La République du Congo a affecté pour l'approvisionnement de la Congolaise de raffinage (CORAF) 18% sur les 100% de sa part totale.

La part disponible de l'Etat à l'exportation est estimée à 23,190 Millions de barils soit 69% du total Etat.

Cet exposé a présenté les statistiques de production et les exportations des secteurs forestier et minier.

Il a été mentionné que tous les revenus des secteurs extractifs et forestiers représentent une valeur totale de 1 116 Milliards de FCFA. A cette valeur, 97,19% constituent la contribution des hydrocarbures liquides et gazeux contre 2,67% pour la forêt et 0,14% pour les mines. La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) y contribue à hauteur de 10,09%.

Une présentation par type de revenus et par secteur a été effectuée. Le détail de la commercialisation de la part de l'Etat par la SNPC conformément au mandat a été présenté. Ce détail se focalise sur le compte séquestre et les montants versés au Trésor Public par la SNPC. Cette présentation a fait ressortir les différents rapprochements des données effectués par l'Administrateur Indépendant avec la SNPC et le Trésor, les contributions directes des secteurs extractifs et forestiers au

Trésor Public, la liste des projets financés en République du Congo par les prêts chinois et a évoqué le mécanisme de remboursement à travers un compte du Congo inscrit dans la banque Eximbank,

V- Observations et Suggestions

a- Observations sur les thématiques

Après les présentations des deux ateliers, plusieurs réactions ont été enregistrées, dont les plus pertinentes sont les suivantes:

- Quelles sont à mis parcours les avancées déjà réalisées par le Congo, depuis sa participation comme pays mettant en œuvre l'ITIE?
- Comment accompagner le Congo à travers l'ITIE pour avoir un bon résultat lors de sa troisième validation ? ;
- Quelles sont les sanctions que l'ITIE a prévues contre un Etat qui s'engagerait à faire de mauvaises déclarations?
- Pourquoi les animateurs des sous thèmes préfèrent mettre un accent particulier sur le secteur pétrolier que sur les autres secteurs ?
- Le Congo, connaît un retard dans la divulgation de ces rapports, comment justifierait t-il ce retard devant le Conseil d'Administration International?
- Plusieurs intervenants ont mis un accent particulier sur la question du genre et des jeunes.
- Étant donné la pertinence et la portée des divulgations ITIE, pourquoi l'Etat n'accorderait il pas plus de moyens à la structure pour que ces vulgarisations se réalisent normalement ?
- Pourquoi l'ITIE ne prévoit pas des campagnes de renforcement de capacités ou de formation des participants qui sont invités à ce genre d'ateliers ?
- Quelles sont les garanties d'assurance sur les informations fournies par une société sur le Bénéficiaire Effectif de celle-ci?
- Comment faire pour que les divulgations des données soient systématiques au lieu de toujours attendre les rapports ITIE ?
- En ce qui concerne la divulgation du rapport ITIE ne peut on pas aussi se servir des outils comme les réseaux sociaux, l'internet et l'intranet ?
- Est-ce que l'Etat Congolais a prévu des mécanismes de suivi et de contrôle de l'exploitation minière artisanale ?
- Quelles sont les mesures prises pour endiguer l'évasion fiscales ?
- Quels sont les mécanismes qui sont mis en place pour permettre la liberté d'expression de la Société Civile?

Les animateurs ont répondu dans la mesure du possible à toutes les préoccupations soulevées par les participants.

b- Observations sur l'appui logistique aux ateliers

L'analyse de la logistique mise en place par le Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) fait ressort un certain nombre d'observations.

- **Comptabilité des nuitées**

Les missionnaires du Secrétariat Permanent sont restés dans les différents hôtels Sept (7) nuitées au total au lieu de six telles que comptabilisées par le PRISP. Une partie des dites nuitées a été prise en charge à Pointe-Noire (cf. Budget validé par la DNO).

Notons que le PRISP n'a pas pris en charge le Secrétaire Permanent de l'ITIE qui pour des raisons d'Etat a fait sa présentation en visioconférence depuis Brazzaville. Pourtant, il est resté manager de cette mission depuis le début jusqu'à la fin. De ce fait, il devrait être pris en charge intégralement comme les autres missionnaires conformément à la lettre de mission.

- **Dysfonctionnement des paiements de transport**

On a constaté un certain dysfonctionnement dans le paiement des frais de déplacement des participants ce qui a fait que certains d'entre eux n'aient pas perçu leur part par manque d'information.

2- DSA Assistant PRISP & Chauffeur/ DSA RSE

Au regard des listes de présences des ateliers de Dolisie et Pointe-Noire hors chauffeurs, on note une représentation significativement des membres du PRISP (six) qui viennent qu'en appui logistique par rapport au nombre des membres (4) du Secrétariat Permanent dont la participation est nécessaire pour l'organisation des dites activités.

3- Consommables (clés USB, blocs notes, stylos à bille, papier rame, encre, gel hydro-alcoolique, essuie-tout)

Cette rubrique budgétaire n'a été pas réalisée à hauteur de ce qui était prévu. Il a été noté une insuffisance de blocs notes, de stylos à bille, de papier rames, d'encre, essuie-tout et la reprographie des documents retenus à mise à disposition des invités. Le protocole Covid 19 n'a pas été mis en place notamment les gels hydro-alcooliques, les masques et les kits sanitaires.

4- Banderoles

Il a été observé une insuffisance de banderoles, quatre banderoles pour l'ensemble des deux ateliers au lieu de six prévus.

5- Couverture médiatique (presses écrite & audio visuelle)

Les estimations faites par Mme Alma Parfaite ATTY BAYEBA, membre du Comité National ITIE, journaliste à Télé Congo Pointe-Noire, relatives à la couverture médiatique des deux événements, estimait une dépense totale de 675 000 FCFA toutes options de presse confondues.

Le PRISP a décaissé 400 000 FCFA seulement contre 600 000 FCFA validés par la Banque Mondiale, cela crée une faiblesse pour la mise en œuvre de l'exigence 7.1 qui est l'une des mesures correctives pour la troisième validation de la République du Congo.

c- Suggestions sur les thématiques

Les participants ont souhaité l'allocation par l'Etat à l'ITIE d'un budget conséquent, susceptible de couvrir toutes les activités nécessaires à la mise en œuvre de l'ITIE. Ils encouragent le Gouvernement du pays à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE, par l'amélioration de l'environnement de l'espace civique, notamment par la prise d'une loi relative à la protection du collège de la société civile.

Les participants ont également demandé que le Comité National ITIE réserve une participation plus active de la femme dans le Groupe Multipartite.

Les participants souhaitent que soit organisé les campagnes de formation ou de renforcement de capacité à l'endroit des membres du Groupe Multipartite pour améliorer leur compréhension des thématiques de l'ITIE.

Ils souhaitent que le Comité National ITIE mette un accent particulier sur les autres secteurs comme le bois au lieu de s'appuyer que sur le secteur des hydrocarbures liquides et gazeux.

Les invités ont émis le souhait que cette sensibilisation sur les rapports ITIE et sur l'ITIE soit vulgarisée dans toutes les autres localités du pays.

Les présentateurs ont invité les participants à assurer le relai de la vulgarisation du rapport ITIE 2018 autres citoyens afin d'instaurer un débat public plus conséquent.

d- Suggestions sur l'appui logistique du PRISP

Dès observations faites ci-dessus, il revient clairement de comprendre l'effort que le PRISP est tenu de faire pour arrimer les procédures à certaines réalités. L'appui du

PRISP devrait être quantitatif et qualitatif. Un état des faiblesses de cet appui est nécessaire pour éviter les insuffisances constatées lors desdits ateliers.

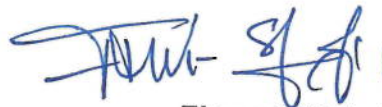
En conclusion, on peut dire que les activités menées ont suscité une attention particulière de la part de tous les participants qui ont témoigné de l'intérêt retrouvé dans l'organisation de ces ateliers.

Le présent rapport est établi en deux copies destinées respectivement au Comité National de l'ITIE et au Projet PRISP pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Brazzaville le Décembre 2021

Le Secrétaire Permanent ITIE

Chef de Mission



Florent Michel OKOKO



Annexe 1

- Liste de présences atelier de Pointe-Noire

Annexe 2

- Liste de présences atelier de Dolisie

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A L'ATELIER DE VULGARISATION DU RAPPORT
ITIE EXERCICE 2018 DU 14 DECEMBRE 2021 A POINTE-NOIRE

Lieu : Elais Hôtel

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail	Signature
01	Frédéric TAKOUTSING	TARIAN INDUSTRIES LIMITED	05 561 3064	fredyatak@yahoo.fr	
02	Amazel Bessie DIAMVIZA	AFRIMOOD INDUSTRIE	05-557-21-55	abdiamviza@gmail.com	
03	FOLLY OXEN CHERIL	AFRIMOOD INDUSTRIE	05-539-89-28	oxenfolly@yahoo.fr	
04	MADANZA Nibel	ZES	06 9 82 28 49	nibel.madanza@DELHIA.com	
05	Aurua Gatali Goga	Mines	05-5539597	auruagatal@gmail.com	
06	DJONDO - KENDE Aubin	DD Voies Immov	0 6663 - 99 - 88	aubinkende@gmail.com	
07	TEHICAYA Elio Didier	AGGC	06 898 26 27	elididier@aggc.cg	
08	MABANZA Chelton Justice	DD. Economie Prédictive du Kwilu	06.8253335	justicemabanza@gmail.com	
09	NGOMA KENGUE Baudelaire	DDHK	06 975 306	baudelairengomakengue@gmail.com	

10	BOUANGA KISSAMA Léa Reluctia	D. D. H. K	05 650 19 60	Reluctiamanphabricia@gmail.com	
11	NDALA Nuppa Laurence WYSLMA	Mines	06 859 41 40 05 590 19 48	munphabicia@gmail.com	
12	OSSERE GASSHI Victoria	DEF-P/N	06 964 72 80 05 529 08 76		
13	Gaudelays DINGUE BETEKE	Economie + Coopération	06 961 45 39	gaudelaysdel@gmail.com	
14	ALBERTI NGUIE	TVPN	06 21 42 78		
15	Alma. Pourfate ATY-BAYEBA	Journaliste	06 993 45 92	almafoufateaty-waiba@gmail.com	
16	PASSON TSIRBA	journaliste TVPN	06 658 58 92	PassonTsirba@gmail.com	
17	Belondine Loumlou	Plate TVPN	06 644 24 76		
18	NDANGANI-BAZON A	Journaliste RPN	05,041,30,30		
19	BOUMBA-Edouard	MEDIA +	06 675 47 82	edouardboumba@gmail.com	
20	DAMESI Aylone	Radio Pte-Ainé	06.667.11.91		
21	SEVENIK ISABAHA	Dépêche TVPN	06 890 08 58	Sevenikisaba@yahoo.fr	
22	Rammani - Condeme	TVPN	06 835 08 61		
23	NIADINE. Helemer	TV. PNY	06 944 40 74		

24	KVEL ENGUE KABA	Photographe	069497557			
25	NGOMA Ekobim	Assistant Travaux	0695652120			
26	NGUINDI Denis E	Semaine Africaine	0533256113	quentarunguimbr@gmail.com		
27	NGANGOUA Charlotte	ITIE/SP	066365145	chungangoula@palaco.g		
28	NGUEGUA Abel	ITIE/SP	069589092	abel.nguegua@gmail.com		
29	MBAMBU-SERIZ	Photographe	053997577			
30	PA MBOU-OLNIER	Photographe	069873974 053548824			
31	TINA Tse'è	Photographe	055711832			
32	MBOUNOU Tsoko LOURDEN	RPDH	06821-81-15 0401682-07	noellambouryou@gmail.com		
33	MOU TOU Jean Etienne	ITIE/SP	068780945	jeanbouryou@yahoo.fr		
34	NANARA PATOU	ITIE/SP	056272720	felikamasa@gmail.com		
35	MAKOKSI Priscille	ITIE/SP	053579081	priscillemakoksi@gmail.com		
36	Revent Olibel OKOLO	ITIE/SP	066766444			
37	LOUBOUNOZI-ICOR	Photographe	055332195			

28 MORDARD HAROLD
39 - NIGARE Henric Dagens

TRESOR public
Tresor Public

066487818
066749902

hareldeurand@ladmail.fr
kingate@gmail.com

(Handwritten signatures and initials)

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A L'ATELIER DE VULGARISATION DU RAPPORT
ITIE EXERCICE 2018 DU 17 DECEMBRE 2021 A DOLISIE (DEPARTEMENT DU NIARI)

Lieu : TAMAC Hôtel

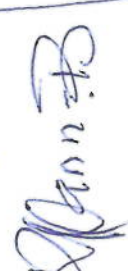










N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail	Signature
01	LELLOT Id Hyacinthe	CTEP-NIARI	069845652	—	
02	MBATARI Bi Alexis	DOUANE	055251875	—	
03	MOUSSA MBA Joel	RAVIARE	069128622	—	
04	MANU OUSJEAN Felix	NDP-DOT/M	066942030	—	
05	BUNGUU Mathieu	DDE-NIARI	069868020	—	
06	ATIPONICHI Laroche	DDCTD NIARI	068764933	—	
07	BARALET Robert	DDFPT	066375065	—	
08	Bara Gaetan M.	Préfecture	069668781	—	
09	BOUSSIEKINE Celestin	DDCT NIARI	069563814	celestine@guant.com	

10	MBEI Jonas	D. D. PPAubody	068666809	—	—	—	—	—	—
11	Kumbouala Stevie	DD DHLFN	056695634	—	—	—	—	—	—
12	VINDA Jean-Baptiste	D D Equipement	066644386	—	baptiste.vinda@gmail.com	—	—	—	—
13	Gangwa Poulain Roland	D D sibilin Roulé	068165118	—	poulaingangwa@gmail.com	—	—	—	—
14	ICHISSAMBAO Blanche	D D Population N	05-537-41-67	—	blanchelehuwambu@gmail.com	—	—	—	—
15	SOKY - SALLÉ F.É	SATF P. P. M. H.	06617-9286	—	—	—	—	—	—
16	GOMARDKOU Homie Hise D.	DDIHG	06.585.9573	—	—	—	—	—	—
17	ROZA KOUKARA Yoni	DDHMG	06.692.7502	—	klouza@yahoo.fr	—	—	—	—
18	ABA. Mathias	SATF DDEFN	06623 3978	—	—	—	—	—	—
19	NGASSA Alfred	DDEFN	06612 95 49	—	alfredngassa@gmail.com	—	—	—	—
20	MOUMOUA Welcom	R-G (Police)	0557112072	—	—	—	—	—	—
21	NZOMA ELGATH	ALPNJ	05071 3361	—	—	—	—	—	—
22	BINZEMBO Sylvain	DDPE-N AZAIR	044414173	—	brayg.russel@ylenin.eg.mobi	—	—	—	—
23	Niamba François	ETID	055860522	—	spacejeuninnovate@gmail.com	—	—	—	—

24	ETOUWA Luc Jean Paul	Open Access	05 78 30 634	/	
25	Coatice BABA LINA	DD Imprints	06 668 5489		
26	MBEUEFI Joseph Amide	CATPEd Société civile	05 55 50 0399	Comp. Copie Digital. Cin	
27	BBA SIKO JOURCIN	Société. JEMAC	05 50 11 53 95		
28	NGALOUO Victorie	M. des Douanes	06 875 9208		
29	MOUNOUA Welcom	Genereaux Regroupement	05 57 1 20 71		
30	BIKINDEN Frederic	CRID	04 460 56 68		
31	MASSIKA Helene	CRID	05 37 1 14 65		
32	BAYENI Parisi Simon	CRID	05 58 6 65 99		
33	HAKELE-NGOUNGA	CRID	06 82 32 27		
34	MALANBA Molenr	Hydrocarbures	06 84 24 213		
35	MOUNGAKO Ulrich	Journaliste	06 94 2 20 96		
36	BITOYI - NICIZ	Journaliste	06 02 11 43 39		
37	NGOURBILI LOUAMBAY	Representant PC PA Congo	05-501-03-54 06 665-42-38	louambayvalentin@ymail.com	

- 1) ROUSSENGUE Claude-Hermann
- 2) DECOURS Josephath
- 3) NKOUNKOU Benichou
- 4) MOUNGOU Tadjoual
- 5) Jaaki Sylvain
- 6) Bickouh. HENRILLES
- 7) MATHOUNGOU FRANÇOIS
- 8) KIBA Benjamin
- 9) NZINGA Jean Jacques
- 10) MBOU Gilbert
- 11) Niyindou Stalioa Felohin
- 12) NGDYI-MAKINDA Agnès

Tele-Congo	06 653 5034
Tele Bot	05 383 1476
Tele Congo	06 977 43 36
Tele Bot	06 844 3078
Tele-Ad	05 29 89 20
Socote Cible	04 05 212 44
CND	05 50 20 705
CDN.	06 631 56 31
DD Nangit	05 333 4695
D. Ammanis	05 57 09 66
A. D. L	06 880 21 32
CDN	06 95 44 09


agmexic Res 2013

50
51
52
53
54
55
56
57

L OUVOSSO Jean
TCHITEMBO Jean-François
OYABA Jean, SC
LISSOUBA Gabriel
BILONGE Martin
adma parfaite ALLY-BAYERA
NTI Raymond
KAMARA PATOU

BRASSE N.G
CDDP NIANI
Prefecture
V/P CDN
Pisto cote
cont' securit
PRISP
ITIE ISP

05 557-361
05 308-8512
06 603 9353
05 681 3010
05 568 28 35
06 959-4591
06 625 6630
06 780 6608

louvozo@gmail.com
Bucci
IBuy
PO Smf
PO Smf
Smf
Smf
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com
Kamara@gmail.com

(Handwritten signatures and marks)